

**DEL/2024/FI/57**  
**PORTANT MODIFICATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES**  
**ENTRE LA VILLE ET LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE**  
**DES VILLES DE HEM, LANNOY, TOUFFLERS ET DE FOREST SUR MARQUE**

Vu les articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du code de la commande publique relatifs à la constitution d'un groupement de commande pour la passation et l'exécution des marchés publics,

Vu la délibération DEL/2016/DG/70 du 30 juin 2016 approuvant le principe de constitution d'un groupement de commandes permanent relatif à diverses familles d'achats entre la Ville et le CCAS de la Ville de Hem,

Vu la délibération DEL/2023/DG/62 du 22 juin 2023 modifiant le groupement de commandes en y incluant la ville de Forest sur Marque, le CCAS de Lannoy et le CCAS de Toufflers,

Considérant que la sortie de la Ville de Forest sur Marque et l'entrée du CCAS de la Ville de Forest sur Marque au sein du groupement de commandes nécessitent une mise à jour du cadre juridique des groupements de commandes et de la convention,

Considérant que la Ville de Hem, le CCAS de la Ville de Hem, le CCAS de la Ville de Lannoy, le CCAS de la Ville de Toufflers et le CCAS de Forest sur Marque souhaitent constituer un seul groupement de commande et en préciser les modalités de fonctionnement.

Par conséquent et conformément aux articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du code de la commande publique, il convient de constituer un groupement de commandes entre la Ville de Hem, le CCAS de la Ville de Hem, le CCAS de la Ville de Lannoy, le CCAS de la Ville de Toufflers et le CCAS de la Ville de Forest sur Marque pour les familles d'achats mentionnées dans la convention. Cette dernière est signée par les membres du groupement, en définit les règles de fonctionnement et confie à la Ville de Hem la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres.

Vu l'avis consultatif de la commission Actions Sociales, Logement et Politique de la Ville du 12 juin 2024,

Vu l'avis conforme de la Commission Finances, Economie et Administration Générale du 24 juin 2024,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'approuver le principe de modification de ce groupement de commandes,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,





Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,  
Le 4 juillet,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 juin 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----  
*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 11 juillet 2024*  
-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS arrivée à 19h15 pour les délibérations 9,14, 15, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Fabienne LEPERS ayant donné procuration à Francis VERCAMER pour les délibérations 2,1,3,4,5,8,12,11,19,16,18 votées avant son arrivée à 19h15.

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO.

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY.

Guillaume BOCQUET ayant donné procuration à Etienne DELEPAUT.

Clémentine NOUQUERET ayant donné procuration à Sana EL AMRANI.

Mathilde LOUCHART ayant donné procuration à Jacques DUPONT.

